

**Cour de Parlement de Paris. Arrêt de la Cour de Parlement rendu en forme de règlement sur les conclusions de M. le procureur général en faveur des maîtres apothicaires de Paris, contre les marchands épiciers-grossiers-droguistes de ladite ville**

*S.l. : s.n., 1764.*

*Cote : BIU Santé Pharmacie : Dossier 311 (64)*

